



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ÉVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIÈRES MONDIALES 2005

RAPPORT NATIONAL

DJIBOUTI

FRA2005/030
Rome, 2005



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

La gestion durable des forêts présente de multiples fonctions environnementales et socioéconomiques importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale, et joue un rôle crucial dans le développement durable. Des informations fiables et actuelles sur la situation des ressources forestières – non seulement en termes de superficie et de ses changements mais aussi en termes de matériel sur pied, produits forestiers ligneux et non ligneux, carbone, aires protégées, affectation de forêts aux loisirs et autres services, diversité biologique et participation aux économies nationales – favorisent la prise de décisions dans le cadre de politiques et de programmes forestiers et de développement durable à tous les niveaux.

La FAO, à la demande de ses états membres, surveille régulièrement les forêts du monde, ainsi que leur aménagement et leurs usages, par le biais du Programme d'évaluation des ressources forestières. Le présent rapport national entre dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 (FRA 2005), qui constitue l'estimation la plus exhaustive actuellement disponible. Plus de 800 personnes y ont contribué, dont 172 correspondants nationaux et leurs collègues, un Groupe consultatif, des experts internationaux, des membres du personnel de la FAO, des consultants et des volontaires. L'information présentée a été rassemblée par 229 pays et territoires pour trois années de référence, à savoir 1990, 2000 et 2005.

Le cadre du Rapport FRA 2005 repose sur les domaines thématiques qui régissent la gestion durable des forêts et qui sont reconnus par les forums intergouvernementaux sur les forêts ; il examine plus de 40 variables, notamment l'étendue, les conditions, les usages et les valeurs des ressources forestières. Des informations plus détaillées sur le processus de FRA 2005 et les résultats obtenus – ainsi que les rapports individuels – sont disponibles en ligne sur le site Web FRA 2005 (www.fao.org/forestry/fra2005).

Le processus d'Évaluation des ressources forestières mondiales est coordonné par le Département des forêts de la FAO au siège de Rome. Pour toute question sur FRA 2005, merci de bien vouloir écrire à la personne de référence :

Mme. Mette Løyche Wilkie
Forestier principal (FRA)
Département des forêts de la FAO
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00100, Italie

Courriel : Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les usagers peuvent également adresser un courriel à : fra@fao.org

CLAUSE DE SAUVEGARDE

Les appellations employées dans cette publication et les données y figurant n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les Rapports nationaux destinés à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2005 visent à documenter et rendre accessibles les informations sur lesquelles repose le Rapport de FRA 2005. Ils ont été rédigés par des correspondants nationaux officiellement désignés, avec la collaboration de membres du personnel de la FAO. Avant d'être publiés, les rapports ont été soumis à la validation de l'autorité forestière du pays en question.

Établissement du rapport et personne de référence

Le présent rapport est le résultat d'une étude théorique réalisée par le Secrétariat de FRA 2005 à Rome qui résume les informations existantes selon le format indiqué pour les rapports nationaux de FRA 2005.

Table des matières

1	TABLEAU T1 – ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES	3
1.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
1.2	DONNEES NATIONALES	3
1.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
1.4	RECLASSEMENT	3
1.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T1.....	3
1.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T1	3
2	TABLEAU T2 – REGIME FONCIER DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES.....	3
2.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
2.2	DONNEES NATIONALES	3
2.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
2.4	RECLASSEMENT	3
2.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T2.....	3
2.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T2	3
3	TABLEAU T3 – FONCTIONS DESIGNEEES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	3
3.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
3.2	DONNEES NATIONALES	3
3.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
3.4	RECLASSEMENT	3
3.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T3.....	3
3.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T3	3
4	TABLEAU T4 – CARACTERISTIQUES DES FORETS ET AUTRES TERRES BOISEES.....	3
4.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
4.2	DONNEES NATIONALES	3
4.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
4.4	RECLASSEMENT	3
4.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T4.....	3
4.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T4	3
5	TABLEAU T5 – MATERIEL SUR PIED.....	3
5.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
5.2	DONNEES NATIONALES	3
5.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
5.4	RECLASSEMENT	3
5.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T5.....	3
5.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T5	3
6	TABLEAU T6 – BIOMASSE.....	3
6.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
6.2	DONNEES NATIONALES	3
6.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
6.4	RECLASSEMENT	3
6.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T6.....	3
6.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T6	3
7	TABLEAU T7 – STOCK DE CARBONE.....	3
7.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
7.2	DONNEES NATIONALES	3
7.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
7.4	RECLASSEMENT	3
7.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T7.....	3
7.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T7	3
8	TABLEAU T8 – PERTURBATIONS INFLUENÇANT LA SANTE ET LA VITALITE.....	3

8.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
8.2	DONNEES NATIONALES	3
8.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
8.4	RECLASSEMENT	3
8.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T8.....	3
8.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T8	3
9	TABLEAU T9 – DIVERSITE DES ESPECES ARBOREES	3
9.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
9.2	DONNEES NATIONALES	3
9.3	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T9.....	3
9.4	COMMENTAIRES AU TABLEAU T9	3
10	TABLEAU T10 – COMPOSITION DU MATERIEL SUR PIED	3
10.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
10.2	DONNEES NATIONALES	3
10.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
10.4	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T10.....	3
10.5	COMMENTAIRES AU TABLEAU T10	3
11	TABLEAU T11 – EXTRACTION DE BOIS	3
11.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
11.2	DONNEES NATIONALES	3
11.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
11.4	RECLASSEMENT	3
11.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T11	3
11.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T11	3
12	TABLEAU T12 – VALEUR DU BOIS EXTRAIT	3
12.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
12.2	DONNEES NATIONALES	3
12.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
12.4	RECLASSEMENT	3
12.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T12.....	3
12.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T12	3
13	TABLEAU T13 – EXTRACTION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX.....	3
13.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
13.2	DONNEES NATIONALES	3
13.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
13.4	RECLASSEMENT	3
13.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T13	3
13.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T13	3
14	TABLEAU T14 – VALEUR DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX EXTRAITS	3
14.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
14.2	DONNEES NATIONALES	3
14.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
14.4	RECLASSEMENT	3
14.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T14.....	3
14.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T14	3
15	TABLEAU T15 – EMPLOIS FORESTIERS.....	3
15.1	CATEGORIES ET DEFINITIONS DE FRA 2005.....	3
15.2	DONNEES NATIONALES	3
15.3	ANALYSE DES DONNEES NATIONALES.....	3
15.4	RECLASSEMENT	3
15.5	DONNEES A INSERER DANS LE TABLEAU T15.....	3
15.6	COMMENTAIRES AU TABLEAU T15	3
16	RAPPORTS THEMATIQUES	3

1 Tableau T1 – Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . La définition exclut les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées	Terres qui ne sont pas classées comme « forêt », couvrant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec soit des arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres et un couvert forestier de 5-10 pour cent, soit des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , soit un couvert mélangé d'arbustes, d'arbrisseaux et d'arbres supérieurs à 10 pour cent. Sont exclues les terres où prédominent les usages agricoles ou urbains des terres.
Autres terres	Terres n'entrant pas dans la catégorie des « forêts » ou « autres terres boisées ».
Autres terres dotées de couvert arboré (liées aux « autres terres »)	Terres classées comme « autres terres », occupant une superficie de plus de 0,5 hectare, avec un couvert arboré supérieur à 10 pour cent formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent normalement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

1.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Cirad - IEMVT. 1987. Carte de la végétation et des ressources pastorales. 1/250 000. dans : Institut de la carte internationale de la végétation (1991).	M	Forêt, Autres terres boisées, autres terres	1985	

1.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition
Forêts fermées	Forêt (<i>Juniperus procera</i> , couvert ligneux 50%) Forêt (<i>Terminalia brownii</i> , couvert ligneux 40%) Mangrove (couvert ligneux 80%)
Forêts ouvertes inondées	Formation ligneuse inondable (<i>Acacia nilotica</i> , couvert ligneux 20%) Formation ligneuse inondable (<i>Hyphaene thebaica</i> , couvert ligneux 40%) Formation ligneuse inondable (<i>Tamarix nilotica</i> , couvert ligneux 40%)
Autres	Steppe avec présence de <i>Aizoon canariense</i> (couvert ligneux 0%) - Steppe succulente sur les hauts plateaux (couvert ligneux 0%) - Steppe herbacée avec présence de <i>Lasiurus scindicus</i> (couvert ligneux 0%) - Steppe herbacée avec présence de <i>Panicum turgidum</i> (couvert ligneux 0%) - Steppe herbacée avec présence de <i>Cymbopogon schoenanthus</i> (couvert ligneux 0%) - Steppe herbacée avec présence de <i>Aerva javanica</i> (couvert ligneux 0%) - Steppe herbacée mélangée avec présence de

	<i>Jatropha glauca</i> et steppe arbustive (garrigue) avec présence de <i>Acacia ehrenbergina</i> sur plaines inondables (couvert ligneux 0-10%) - Prairie côtière (couvert ligneux 0%) Prairies marécageuse dans plaines internes- ZONES et rochers nus - Eau
Arbuste	Steppe de transition (arborée) avec présence de <i>Acacia etbaica</i> et <i>Buxus hidebrandtii</i> (couvert ligneux 15%) - Steppe avec présence de <i>Acacia mellifera</i> , faciès arboré de transition (couvert ligneux 15%) - Steppe avec présence de <i>Acacia mellifera</i> , faciès typiquement arbustif (couvert ligneux 20%) - Steppe avec présence de <i>Acacia mellifera</i> , faciès arbustif avec présence de <i>A. tortilis</i> (couvert ligneux 15%) - Steppe avec présence de <i>Rhigozum somalense</i> , faciès avec présence de <i>Caesalpinia erianthera</i> (couvert ligneux 20%) - Broussaille avec présence de <i>Calaba rotundifolia</i> (couvert ligneux 20%) - Broussaille avec présence de <i>Salvadora persica</i> (couvert ligneux 20%) - Steppe avec présence d'arbres (<i>A. tortilis</i> , <i>A. asak</i>) (couvert ligneux 20%) - Formation anthropique (<i>Prosopis chilensis</i> , couvert ligneux 10%) - Steppe succulente (<i>Sueda</i> spp., couvert ligneux 30%) - Faciès de steppe claire (<i>Rhigozum somalense</i> , couvert ligneux 20%)
Arbuste (formation dense)	Steppe dense avec présence de <i>Rhigozum somalense</i> , faciès typique (couvert ligneux 40%)
Arbuste (formation claire)	Steppe avec présence de <i>Olea africana</i> (couvert ligneux 1%) - Steppe avec présence d'arbres (<i>Acacia etbaica</i> , couvert ligneux 2%) - Steppe broussailleuse (couvert ligneux 5%)

Source 1987

1.2.3 Données de base

Classes nationales	Forêts fermées (ha)	Forêts ouvertes inondées (ha)	Arbuste (dense) (ha)	Arbuste (ha)	Arbuste (clair) (ha)	Autres (ha)	TOTAL (ha)
Djibouti	2 200	3 400	32 600	187 600	104 200	211 300	541 300

Source 1987

1.3 Analyse des données nationales

1.3.1 Calibrage

Le document ne fournit pas l'area total du pays et le calibrage n'a été donc nécessaire.

1.3.2 Estimation et prévision

1.4 Reclassement

Classes nationales	Forêts fermées (ha)	Forêts ouvertes inondées (ha)	Arbuste (dense) (ha)	Arbuste (ha)	Arbuste (clair) (ha)	Autres (ha)
Forêt	100%	100%				
Autres terres boisées			100%	100%		
Autres terres					100%	100%

Classes de FRA	Forêt (ha)	Autres terres boisées (ha)	Autres terres (ha)
Djibouti	5 600	220 200	315 500

1.5 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)		
	1990	2000	2005
Forêt	5,6	5,6	5,6
Autres terres boisées	220	220	220
Autres terres ¹	2 092	2 092	2 092
...dotées de couvrir arboré			
Eaux intérieures	2	2	2
TOTAL	2 320	2 320	2 320

1.6 Commentaires au tableau T1

La forêt du Day, la forêt la plus importante de Djibouti, est très exploitée pour les activités pastorales. Étant donnée l'absence d'autres informations disponibles pour ce pays, aucune preuve de variation dans le couvert forestier n'a pu être trouvée. Pour cette raison, la même superficie forestière a été utilisée pour les années de référence 1990, 2000 et 2005.

¹ La superficie Autres terres correspond à la différence entre la superficie officielle de terre tirée de FAOSTAT et les eaux intérieures plus la superficie inventoriée.

2 Tableau T2 – Régime foncier des forêts et des autres terres boisées

Information non disponible.

2.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Propriété privée	Terres appartenant à des particuliers, familles, coopératives privées, sociétés, industries, institutions religieuses et établissements d'enseignement, caisses de retraite ou fonds de placement et autres institutions privées.
Propriété publique	Terres appartenant soit l'État (gouvernements nationaux, étatiques et régionaux) soit à des institutions ou sociétés publiques soit à d'autres organismes étatiques, y compris les villes, les municipalités, les villages et les communes
Autres formes de propriété	Terres qui n'entrent pas dans les catégories de « Propriété privée » et « Propriété publique ».

2.2 Données nationales

2.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

2.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

2.2.3 Données de base

2.3 Analyse des données nationales

2.3.1 Calibrage

2.3.2 Estimation et prévision

2.4 Reclassement

2.5 Données à insérer dans le tableau T2

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)			
	Forêt		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Propriété privée				
Propriété publique				
Autres formes de propriété				
TOTAL				

2.6 Commentaires au tableau T2

3 Tableau T3 – Fonctions désignées des forêts et autres terres boisées

Information non disponible.

3.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Types de désignation

Catégorie	Définition
Fonction principale	Une fonction désignée est considérée comme principale lorsqu'elle est sensiblement plus importante que d'autres. Sont incluses dans cette définition les zones qui sont légalement ou volontairement affectées à des objectifs particuliers.
Superficie totale à laquelle a été assignée une fonction	La superficie totale à laquelle a été assignée une fonction particulière, qu'elle soit ou non principale.

Catégories de désignation

Catégorie / Fonctions désignées	Définition
Production	Forêt/autres terres boisées affectées à la production et à l'extraction de biens forestiers, y compris les produits ligneux et non ligneux.
Protection des sols et des eaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la protection des sols et des eaux.
Conservation de la biodiversité	Forêts/autres terres boisées affectées à la conservation de la diversité biologique.
Services sociaux	Forêts/autres terres boisées affectées à la fourniture de services sociaux.
Usages multiples	Forêts/autres terres boisées affectées à une combinaison quelle qu'elle soit de: production de biens, protection des sols et des eaux, conservation de la biodiversité et fourniture de services sociaux, et lorsqu'aucune de ces fonctions ne peut être considérée isolément comme sensiblement plus importante que les autres.
Aucune fonction ou fonction inconnue	Forêts/autres terres boisées auxquelles aucune fonction spécifique n'a été assignée ou pour lesquelles la fonction désignée est inconnue.

3.2 Données nationales

3.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

3.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

3.2.3 Données de base

3.3 Analyse des données nationales

3.3.1 Calibrage

3.3.2 Estimation et prévision

3.4 Reclassement

3.5 Données à insérer dans le tableau T3

Catégories de FRA 2005 / fonction désignée	Superficie (1000 hectares)					
	Fonction principale			Superficie totale à laquelle est assignée une fonction		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Forêt						
Production						
Protection des sols et des eaux						
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Forêt				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Autres terres boisées						
Production						
Protection des sols et des eaux						
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Usages multiples				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Aucune fonction ou fonction inconnue				Sans objet	Sans objet	Sans objet
Total – Autres terres boisées				Sans objet	Sans objet	Sans objet

3.6 Commentaires au tableau T3

4 Tableau T4 – Caractéristiques des forêts et autres terres boisées

Information non disponible.

4.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Primaire	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, où n'est clairement visible aucune trace d'activités humaines et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés.
Naturelle modifiée	Forêt / autres terres boisées comprenant des espèces indigènes naturellement régénérées, où sont clairement visibles des traces d'activités humaines.
Semi-naturelle	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes, établies par plantation, semis ou régénération naturelle assistée.
Plantations de production	Forêt/autres terres boisées comprenant des espèces introduites, et dans certains cas des espèces indigènes, établies par plantation ou semis principalement pour la production de bois ou de produits non ligneux.
Plantations de protection	Forêts/autres terres boisées comprenant des espèces indigènes ou introduites, établies par plantation ou semis principalement pour la fourniture de services.

4.2 Données nationales

4.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

4.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

4.2.3 Données de base

4.3 Analyse des données nationales

4.3.1 Calibrage

4.3.2 Estimation et prévision

4.4 Reclassement

4.5 Données à insérer dans le tableau T4

Catégories de FRA 2005	Superficie (1000 hectares)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Primaire						
Naturelle modifiée						
Semi-naturelle						
Plantations de production						
Plantations de protection						
TOTAL						

4.6 Commentaires au tableau T4

5 Tableau T5 – Matériel sur pied

5.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Matériel sur pied	Volume sur écorce de tous les arbres vivants de plus de X cm de diamètre à hauteur d'homme (ou au-dessus des contreforts s'ils sont plus élevés). La définition comprend la tige à partir du sol ou la hauteur de la souche jusqu'à un diamètre du sommet de Y cm, et pourrait aussi inclure des branches jusqu'à un diamètre minimal de W cm.
Matériel sur pied commercial	La partie du matériel sur pied d'espèces considérées comme commerciales ou potentiellement commerciales aux conditions du marché en vigueur, et dont le diamètre à hauteur d'homme est de Z cm ou davantage.

5.2 Données nationales

5.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert	F		2000	Pas de sources d'information disponibles

5.2.2 Classement et définitions

5.2.3 Données de base

5.3 Analyse des données nationales

5.3.1 Calibrage

5.3.2 Estimation et prévision

Aucune information fiable n'étant disponible, l'estimation du volume a été calculée en se servant d'opinions d'experts et en fondant les hypothèses sur la situation forestière de pays contigus, tels que la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée. Le volume estimé par hectare correspond à 32 m³/ha. Le volume estimé a ensuite été multiplié par la superficie forestière totale indiquée dans T1.

Volume (m ³ /ha)	Superficie forestière (ha)	Volume total (m ³)
32	5 600	179 200

5.4 Reclassement

5.5 Données à insérer dans le tableau T5

Catégories de FRA 2005	Volume (millions de mètres cubes sur écorce)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Matériel sur pied	0,179	0,179	0,179			
Matériel sur pied commercial						

Spécifications des valeurs seuil du pays	Unité	Valeur	Informations supplémentaires
1. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied (X)	cm		
2. Diamètre minimal au sommet de la tige (Y) pour le calcul du matériel sur pied	cm		
3. Diamètre minimal des branches comprises dans le matériel sur pied (W)	cm		
4. Diamètre minimal à hauteur d'homme d'arbres compris dans le matériel sur pied commercial (Z)	cm		
5. Le volume est calculé « au-dessus du terrain » (AT) ou « au-dessus de la souche » (AS)	AT / AS		
6. Les seuils cités ci-dessus (points 1 à 4) ont-ils subi des changements depuis 1990 ?	Oui/Non		
7. En cas affirmatif, joindre une note donnant les détails du changement	Note jointe		

5.6 Commentaires au tableau T5

6 Tableau T6 – Biomasse

6.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Biomasse au-dessus du sol	Toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Biomasse souterraine	Toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Biomasse de bois mort	Toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays

6.2 Données nationales

6.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert	F		2000	Source d'information non disponible

6.2.2 Classement et définitions

6.2.3 Données de base

6.3 Analyse des données nationales

6.3.1 Calibrage

6.3.2 Estimation et prévision

(A) VSE 10 (m3/ha)	(B) Densité moyenne du bois	(C) Facteur d'expansion de la biomasse $EXP(3,213-0,506*LN(A*B))$	(D) Biomasse (t/ha) $(A)*(B)*(C)$	(E) Superficie forestière FRA 2000	Biomasse totale (t) $(E)*(D)$
32	0,58	5,67	105,21	5 600	589 176

VSE10 : Volume sur écorce mesuré à un diamètre à hauteur d'homme de 10 cm minimum.

Biomasse souterraine :

La biomasse souterraine a été estimée en appliquant le facteur de conversion par défaut 0,48 mis au point par le GIEC.

Biomasse	Facteur de conversion GIEC	Biomasse souterraine
589 176	0,48	282 804

6.4 Reclassement

6.5 Données à insérer dans le tableau T6

Catégories de FRA 2005	Biomasse (millions de tonnes de poids anhydre)					
	Forêt			Autre terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Biomasse au-dessus du sol	0,589	0,589	0,589			
Biomasse souterraine	0,283	0,283	0,283			
Biomasse de bois mort						
TOTAL	0,872	0,872	0,872			

6.6 Commentaires au tableau T6

Comme indiqué précédemment, l'information sur le volume de forêt et de biomasse n'étant pas disponible, l'estimation a été calculée à partir d'opinions d'experts, en fondant les hypothèses sur la situation forestière de pays contigus, tels que la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée. La valeur estimée de VSE10 (volume sur écorce) a ensuite été multipliée par la densité moyenne du bois et le facteur d'expansion de la biomasse (calculé en appliquant la formule indiquée dans l'Étude FAO Forêts 134) afin d'obtenir la biomasse moyenne par hectare. Pour obtenir la biomasse totale, ce résultat a été ensuite multiplié par l'étendue forestière totale indiquée dans T1.

La biomasse souterraine a été estimée au moyen du cadre méthodologique mis au point par le GIEC et documenté dans son ouvrage *Good Practice Guidance for Land Use, Land-Use Change and Forestry* (Conseils sur les bonnes pratiques d'utilisation des terres, de changement d'affectation des terres et de foresterie) ; par contre, la biomasse de bois mort n'a pas pu être estimée en appliquant cette même méthodologie.

7 Tableau T7 – Stock de carbone

7.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	Le carbone présent dans toute la biomasse vivante au-dessus du sol, y compris les tiges, les souches, les branches, l'écorce, les graines et le feuillage.
Carbone dans la biomasse souterraine	Le carbone présent dans toute la biomasse de racines vivantes. Les radicelles de moins de 2 mm de diamètre sont exclues car il est souvent difficile de les distinguer empiriquement de la matière organique du sol ou de la litière.
Carbone dans la biomasse de bois mort	Le carbone présent dans toute la biomasse ligneuse non vivante hors de la litière, soit sur pied, soit gisant au sol, soit dans le sol. Le bois mort comprend le bois gisant à la surface, les racines mortes, et les souches dont le diamètre est supérieur ou égal à 10 cm ou tout autre diamètre utilisé par le pays.
Carbone dans la litière	Le carbone présent dans toute la biomasse non vivante dont le diamètre est inférieur à un diamètre minimal choisi par le pays pour le bois mort gisant (par exemple 10 cm), à différents stades de décomposition au-dessus du sol minéral ou organique. Y sont comprises les couches de litière, de fumier et d'humus.
Carbone dans le sol	Le carbone organique présent dans les sols minéraux ou organiques (y compris les tourbières) jusqu'à une profondeur spécifiée par le pays et appliquée régulièrement à travers les séries chronologiques.

7.2 Données nationales

7.2.1 Sources de données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Estimation d'expert	F	Carbone	2000	

7.2.2 Classement et définitions

7.2.3 Données de base

Étant donné qu'il n'existe pas de données nationales de référence, la quantité de carbone a été estimée en se servant de la donnée sur la biomasse indiquée dans le tableau 5..

7.3 Analyse des données nationales

7.3.1 Calibrage

7.3.2 Estimation et prévision

Le carbone a été estimé en appliquant le facteur de conversion par défaut 0,5 mis au point par le GIEC.

7.4 Reclassement

7.5 Données à insérer dans le tableau T7

Catégories de FRA 2005	Carbone (millions de tonnes)	
	Forêt	Autres terres boisées

	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Carbone dans la biomasse au-dessus du sol	0,295	0,295	0,295			
Carbone dans la biomasse souterraine	0,141	0,141	0,141			
Total partiel: carbone dans la biomasse vivante						
Carbone dans le bois mort						
Carbone dans la litière						
Total partiel: carbone dans le bois mort et la litière						
Carbone dans le sol jusqu'à une profondeur de _____ cm						
CARBONE TOTAL	0,436	0,436	0,436			

7.6 Commentaires au tableau T7

Le carbone a été estimé en appliquant le facteur de conversion par défaut 0,5 mis au point par le GIEC.

8 Tableau T8 – Perturbations influençant la santé et la vitalité

Information non disponible.

8.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Perturbation par le feu	Perturbation causée par les feux de friches, qu'ils éclatent à l'intérieur ou à l'extérieur de la forêt ou des autres terres boisées
Perturbation par les insectes	Perturbation causée par des ravageurs qui nuisent à la santé de l'arbre.
Perturbation par les maladies	Perturbation causée par des maladies attribuables à des agents pathogènes, comme les bactéries, les champignons, les phytoplasmes ou les virus.
Autres perturbations	Perturbations causées par des facteurs autres que le feu, les insectes ou les maladies.

8.2 Données nationales

8.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

8.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

8.2.3 Données de base

8.3 Analyse des données nationales

8.3.1 Estimation et prévision

8.4 Reclassement

8.5 Données à insérer dans le tableau T8

Catégories de FRA-2005	Superficie annuelle moyenne touchée (1000 hectares)			
	Forêts		Autres terres boisées	
	1990	2000	1990	2000
Perturbation par le feu				
Perturbation par les insectes				
Perturbation par les maladies				
Autres perturbations				

8.6 Commentaires au tableau T8

9 Tableau T9 – Diversité des espèces arborées

9.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Nombre d'espèces arborées indigènes	Le nombre total d'espèces arborées indigènes qui ont été identifiées dans le pays.
Nombre d'espèces arborées gravement menacées	Le nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « gravement menacées » dans la liste rouge de l'UICN
Nombre d'espèces arborées menacées	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme «menacées » dans la liste rouge de l'UICN.
Nombre d'espèces arborées vulnérables	Nombre d'espèces arborées indigènes classées comme « vulnérables » dans la liste rouge de l'UICN.

9.2 Données nationales

9.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires
Liste rouge UICN				

9.2.2 Classement et définitions

9.2.3 Données de base

9.3 Données à insérer dans le tableau T9

Catégorie de FRA 2005	Nombres d'espèces (en l'an 2000)
Espèces arborées indigènes	
Espèces arborées gravement menacées	
Espèces arborées menacées	1
Espèces arborées vulnérables	1

9.4 Commentaires au tableau T9

La seule espèce arborée appartenant à la catégorie des Espèces arborées menacées est la *Dracena ombet*. L'autre espèce arborée qui, par contre, appartient à la catégorie des Espèces arborées vulnérables est la *Livinstona carinensi*.

10 Tableau T10 – Composition du matériel sur pied

10.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Liste des noms des dix espèces arborées les plus répandues (dénomination scientifique et vernaculaire).

10.2 Données nationales

10.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

10.2.2 Données de base

10.3 Analyse des données nationales

10.3.1 Calibrage

10.3.2 Estimation et prévision

10.4 Données à insérer dans le tableau T10

Catégories de FRA 2005/nom de l'espèce (mon scientifique et nom vernaculaire)	Matériel sur pied dans les forêts (millions de mètres cubes)	
	1990	2000
Nom de la 1 ^{ère} espèce la plus répandue		
Nom de la 2 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 3 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 4 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 5 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 6 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 7 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 8 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 9 ^{ème} espèce la plus répandue		
Nom de la 10 ^{ème} espèce la plus répandue		
Espèces résiduelles		
Total		

10.5 Commentaires au tableau T10

11 Tableau T11 – Extraction de bois

Information non disponible.

11.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Extraction de bois industriel	Le bois extrait (volume de bois rond sur écorce) pour la production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Extraction de bois de feu	Le bois de feu extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

11.2 Données nationales

11.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

11.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

Note: Si plusieurs sources des données nationales utilisent des classes et définitions différentes, un tableau tel que ci-dessus est à compléter pour chaque source de données pertinente.

11.2.3 Données de base

11.3 Analyse des données nationales

11.3.1 Estimation et prévision

11.4 Reclassement

11.5 Données à insérer dans le tableau T11

Catégories de FRA 2005	Volume sur écorce en milliers de mètres cubes de bois rond					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel						
Bois de feu						
TOTAL						

11.6 Commentaires au tableau T11

12 Tableau T12 – Valeur du bois extrait

Information non disponible.

12.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Valeur du bois industriel extrait	Valeur du bois extrait à des fins de production de biens et services autres que la production d'énergie (bois de feu).
Valeur du bois de feu extrait	Valeur du bois extrait pour la production d'énergie, qu'il s'agisse d'usages industriels, commerciaux ou domestiques

12.2 Données nationales

12.2.1 Source des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

12.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

Note: Si plusieurs sources des données nationales utilisent des classes et définitions différentes, un tableau tel que ci-dessus est à compléter pour chaque source de données pertinente.

12.2.3 Données de base

12.3 Analyse des données nationales

12.3.1 Estimation et prévision

12.4 Reclassement

12.5 Données à insérer dans le tableau T12

Catégories de FRA 2005	Valeur du bois rond extrait (1000 dollars EU)					
	Forêt			Autres terres boisées		
	1990	2000	2005	1990	2000	2005
Bois rond industriel						
Bois de feu						
TOTAL						

12.6 Commentaires au tableau T12

13 Tableau T13 – Extraction de produits forestiers non ligneux

Information non disponible.

13.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégorie
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

13.2 Données nationales

13.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

13.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

Note: Si plusieurs sources des données nationales utilisent des classes et définitions différentes, un tableau tel que ci-dessus est à compléter pour chaque source de données pertinente.

13.2.3 Données de base

13.3 Analyse des données nationales

13.3.1 Estimation et prévision

13.4 Reclassement

13.5 Données à insérer dans le tableau T13

Catégories de FRA 2005	Facteur d'échelle	Unité	Extraction de PFNL		
			1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>					
1. Aliments					
2. Fourrage					
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques					
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures					
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction					
6. Plantes ornementales					
7. Exsudats					
8. Autres produits végétaux					
<u>Produits animaux/matière première</u>					
9. Animaux vivants					
10. Cuirs, peaux et trophées					
11. Miel sauvage et cire d'abeille					
12. Viande de brousse					
13. Matière première pour la préparation de médicaments					
14. Matière première pour la préparation de colorants					
15. Autres produits animaux comestibles					
16. Autres produits animaux non comestibles					

13.6 Commentaires au tableau T13

14 Tableau T14 – Valeur des produits forestiers non ligneux extraits

Information non disponible.

14.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Les catégories suivantes de produits forestiers non ligneux ont été désignées :

Catégories
<u>Produits végétaux/matière première</u>
1. Aliments
2. Fourrage
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction
6. Plantes ornementales
7. Exsudats
8. Autres produits végétaux
<u>Produits animaux/matière première</u>
9. Animaux vivants
10. Cuirs, peaux et trophées
11. Miel sauvage et cire d'abeille
12. Viande de brousse
13. Matière première pour la préparation de médicaments
14. Matière première pour la préparation de colorants
15. Autres produits animaux comestibles
16. Autres produits animaux non comestibles

14.2 Données nationales

14.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

14.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

Note: Si plusieurs sources des données nationales utilisent des classes et définitions différentes, un tableau tel que ci-dessus est à compléter pour chaque source de données pertinente.

14.2.3 Données de base

14.3 Analyse des données nationales

14.3.1 Estimation et prévision

14.4 Reclassement

14.5 Données à insérer dans le tableau T14

Catégories de FRA 2005	Valeur des PFNL extraits (1000 dollars EU)		
	1990	2000	2005
<u>Produits végétaux/matière première</u>			
1. Aliments			
2. Fourrage			
3. Matière première pour la préparation de médicaments et produits aromatiques			
4. Matière première pour la préparation de colorants et teintures			
5. Matière première pour la fabrication d'ustensiles et d'objets d'artisanat, et pour la construction			
6. Plantes ornementales			
7. Exsudats			
8. Autres produits végétaux			
<u>Produits animaux/matière première</u>			
9. Animaux vivants			
10. Cuirs, peaux et trophées			
11. Miel sauvage et cire d'abeille			
12. Viande de brousse			
13. Matière première pour la préparation de médicaments			
14. Matière première pour la préparation de colorants			
15. Autres produits animaux comestibles			
16. Autres produits animaux non comestibles			
TOTAL			

14.6 Commentaires au tableau T14

15 Tableau T15 – Emplois forestiers

Information non disponible.

15.1 Catégories et définitions de FRA 2005

Catégorie	Définition
Production primaire de biens	Emploi dans des activités liées à la production primaire de biens, comme le bois rond industriel, le bois de feu et les produits forestiers non ligneux.
Fourniture de services	Emploi dans des activités directement liées aux services procurés par les forêts et les terres boisées
Activités forestières non spécifiées	Emploi dans des activités forestières non spécifiées.

15.2 Données nationales

15.2.1 Sources des données

Références des sources d'information	Qualité (E/M/F)	Variable(s)	Année(s)	Commentaires supplémentaires

15.2.2 Classement et définitions

Classe nationale	Définition

Note: Si plusieurs sources des données nationales utilisent des classes et définitions différentes, un tableau tel que ci-dessus est à compléter pour chaque source de données pertinente.

15.2.3 Données de base

15.3 Analyse des données nationales

15.3.1 Estimation et prévision

15.4 Reclassement

15.5 Données à insérer dans le tableau T15

Catégories de FRA 2005	Emploi (1000 années-personnes)	
	1990	2000
Production primaire de biens		
Fourniture de services		
Activités forestières non spécifiées		
TOTAL		

15.6 Commentaires au tableau T15

16 Rapports thématiques

Ce chapitre volontaire est destiné aux rapports thématiques. Le pays qui le désire peut y présenter des tableaux d'informations supplémentaires. (Voir chapitre des Directives de FRA 2005 concernant la préparation de rapports nationaux sur les domaines thématiques).